

Le Régional de Cosne et du Charitois

Region Mag, mercredi 12 février 2025 815 mots, p. Cosne-2

Les établissements du Cher abasourdis après la suppression de la part collective

Les collèges et lycées du Cher ont découvert, fin janvier, que la part collective du pass Culture avait été victime de coupes budgétaires. Des projets scolaires culturels ont dû être abandonnés, faute de financement.

Fin janvier, les collèges et lycées du Cher ont appris qu'il ne leur restait plus que quelques heures pour valider leurs projets artistiques et culturels, financés par la part collective du pass culture.

Cela a entraîné un vent de panique dans les établissements et chez les acteurs culturels. Certains projets, qui avaient demandé des mois de préparation, ont pu être validés à temps. D'autres pas.

« C'est très irrespectueux pour nos élèves »

« Nous avons pu sauver un projet imaginé pour nos classes de 4^e, explique Jeanne (*), professeure dans le Cher. Par contre, celui concernant nos 3^e n'a pas été validé par la plateforme. Une jeune compagnie de théâtre devait venir en rési-



L'association Le Carroi, à Menetou-Salon, a réussi à « sauver l'essentiel ». (PHOTO ILLUSTRATION : OLIVIER MARTIN)

dence au collège. Son spectacle aurait été vu par des collégiens d'autres établissements et deux lycées, soit 750 élèves. Cela leur permettait de préparer l'oral, d'avoir une culture et des références communes. Cette décision de couper les budgets, en milieu d'année, est d'une violence inouïe. C'est irrespectueux pour nos élèves, pour les artistes, pour les professeurs et chefs d'établissement qui veulent que les élèves réussissent, peu importent les inégalités de départ. »

Dans les lycées et collèges,

le montant de la part collective du pass culture est compris entre 20 et 25 € par élève, par année scolaire. Cela sert à financer des sorties au cinéma ou au théâtre, à visiter un musée, à faire venir un artiste ou un spectacle.

Alors que cette part collective avait coûté 97 millions d'euros l'an dernier en France, le gouvernement a décidé de la ramener à 75 millions en 2025, soit une économie de 25 millions.

Ce budget diminué a été scindé en deux : 50 millions

alloués du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 ; 22 millions jusqu'à la fin de l'année. Or, au 29 janvier dernier, 40 millions avaient été dépensés. Il ne restait plus que 10 millions d'euros pour finir l'année scolaire.

« L'arrivée de cette partie collective du pass culture a été une respiration pour nos établissements, poursuit la professeure. Avant, il fallait monter des dossiers, c'était complexe, incertain. Dans nos établissements, c'est difficile de demander de grosses sommes aux familles en difficulté sociale. Avec le pass Culture, nos élèves pouvaient dire : "Nous aussi, on a droit à la culture". »

« Les conséquences de ces économies sont terribles pour nos élèves, et cela va mettre en difficulté des compagnies, ajoute un chef d'établissement. Si on nous avait prévenus que ces nouvelles règles entraient en vigueur à la prochaine rentrée, on se serait adapté, on aurait trouvé des solutions. On est créatif. »

Des discussions en cours

Quand il a appris la nouvelle, le Festival du film de demain, à Vierzon, était en train de boucler sa programmation à destination des scolaires. « On est stu-

péfait par la méthode, la brutalité de cette coupe budgétaire. Pour nous, c'est un enjeu majeur d'associer le jeune public à notre festival, explique son cofondateur, Mathieu Petit Bonfond. C'est un signal d'alarme pour les territoires ruraux ou les villes comme Vierzon, où les gens ont une appétence pour la culture. »

À Menetou-Salon, l'association Le Carroi a pu sauver l'essentiel. « On avait organisé une tournée avec cinq collèges et un lycée. On a eu de la chance, les cinq collèges ont pu valider, pas le lycée, constate Isabelle Rouzeau. La méthode budgétaire est assez violente. Les projets avaient été amorcés. Les enfants et les équipes éducatives vont en pâtir. Pour les opérateurs culturels, c'est méprisant. On est abasourdi. »

Pour Isabelle Rouzeau, c'est d'autant plus incompréhensible que « si la Cour des comptes a pointé le pass Culture en 2024, c'est sur son volet individuel, et non sa part collective (**). »

La Carrosserie Mesnier, à Saint-Amand-Montrond, a perdu un projet d'intervention artistique à l'année, dans un des établissements scolaires de la ville. Un pro-

jet par ailleurs financé par la Direction régionale des affaires culturelles.

Pour Solenne Mercier, la responsable de la Carro, ce rétrécissement de la part collective du Pass Culture est une des conséquences de l'instabilité politique. « C'est dingue de tout bayer en vingt-quatre heures, souligne-t-elle. Ce n'est pas de bon augure pour les budgets culturels en général. »

Provisoire du lycée Henri-Brisson à Vierzon et secrétaire départementale du SNPDEN-Unsa, le syndicat des chefs d'établissement, Bénédicte Marquet observe que des discussions sont en cours avec le ministère de l'Éducation : « Le syndicat a alerté, on a dit que sans cette part du pass Culture, il y a des sorties qu'on ne pourra pas faire. Il y aura peut-être une réouverture après les vacances de février, au moins pour valider les projets qui avaient été préservés. »

MARIE-CLAIRE RAYMOND

(*) Le prénom a été modifié.

(**) La Cour des comptes a estimé que le dispositif (le crédit individuel auquel se sont inscrits 4,2 millions de jeunes), touchait moins ceux qui sont le plus éloignés de la culture, et que ses effets sur la diversification de la vie culturelle étaient limités.